

La demande et l'offre de nature dans l'agglomération grenobloise : entre pratiques et représentations quel enjeu pour l'agriculture périurbaine ?

Anthony TCHEKEMIAN

Après la demande quantitative de produits qui a suivi la seconde guerre mondiale, puis la recherche de régulation des excédents de production, un nouveau défi est lancé à l'agriculture. Outre sa fonction de production, elle doit également tenir compte de la qualité des produits tout en veillant à la qualité des espaces et paysages agricoles, en tant qu'espaces de production mais aussi en tant que cadre de vie, récréatifs, et lieux d'identité. Depuis les années soixante nous sommes passés d'une logique militantiste en opposition franche avec la société de consommation à un phénomène grand public où la sensibilité écologique prend peu à peu place dans la société. L'émergence des valeurs écologiques est le fruit d'une prise de conscience que l'on peut repérer au cours des années soixante-dix (PRENDIVILLE, 1993)¹. Dans ce contexte, les pratiques de plein air et leur extension rendent compte d'une volonté croissante de pratiquer les loisirs dans la nature, selon une logique de délocalisation, conduisant à une « écologisation des pratiques » (POCIELLO, 1981, 1995)². Différents rapports à la nature se sont établis au cours du temps (éducatif, hygiéniste...). Avec l'engouement pour la résidence secondaire et l'augmentation des migrations pendulaires, les campagnes proches des villes se couvrent de lotissements. Le périurbain, qui accueille de plus en plus de monde, repousse les limites de la ville, empiétant sans cesse sur les campagnes, préférant aux immeubles en hauteur l'allure campagnarde de pavillons engazonnés. Cette convergence entre villes et campagnes résulte d'une histoire millénaire qui a vu une imbrication profonde entre les deux types d'espaces. Les villes comme les campagnes connaissent des mutations qui se sont produites selon un rythme séculaire. Les cultures rurale et urbaine parachèvent leur mouvement de convergence.

Dans l'agglomération grenobloise, en raison de la présence d'élément de nature, notamment la proximité des montagnes, la contiguïté avec des espaces périurbains agricoles et forestiers³, et l'occupation d'espaces urbains végétalisés⁴, la nature fait partie intégrante de la ville. Cette promiscuité rend ainsi la nature urbanisée, et la ville ruralisée. L'essor de Grenoble répond à une nouvelle culture périurbaine qui reconnaît à l'agriculture la gestion environnementale et paysagère de l'espace. La place de l'agriculture dans le plan urbain est devenue légitime. Dans ce contexte, l'agriculture périurbaine est devenue un élément de réponse des institutions face à une demande urbaine de nature.

Afin d'alimenter la réflexion sur le thème « Quelles pratiques à la campagne ? Vivre ensemble : représentations, usages, aménagements », nous centrons notre questionnement sur deux grands thèmes : le premier est l'évolution des rapports ville/nature (dans son sens général), le second aborde les représentations et pratiques de nature, campagne, agriculture grenobloises. Le cadre de notre analyse s'articulera autour de l'état de la demande citadine de nature et de l'offre qui en est faite par des institutions de développement, d'aménagement, et d'animation de l'agglomération grenobloise.

¹ PRENDIVILLE, B [1993] *L'écologie, la politique autrement ?* Paris, Ed. L'Harmattan, 200 p.

² POCIELLO, C [1981] *Sports et société*. Ed. Vigot, 382 p. et POCIELLO, C [1995] *Les cultures sportives*. Paris, PUF, 287 p.

³ La superficie des espaces agricoles atteint 1995 ha exploités, soit 9% du territoire de l'agglomération, celle des espaces forestiers s'élève à 7271 ha, soit 35%, pour 21071 ha de superficie de l'agglomération grenobloise.

⁴ Les espaces urbains végétalisés de Grenoble sont répartis 270 îlots de verdure dont le plus grand est le parc Mistral de 21 ha et le plus petit, le parc Hoche avec 5,5 ha. Le patrimoine végétal urbain s'élève à 248 ha pour une surface de 1810 ha, soit une superficie de 16 m² d'espaces urbains végétalisés/hab, ce qui apporte à moins de 500 m des habitations un espace de nature intentionnelle.

1. L'évolution des rapports ville/nature

Aujourd'hui, les représentations de nature prennent des formes très variables, mais se rattachent sur le fond à la « théorie des trois natures » : sauvage, cultivée, paysagère (HUNT, 1996). Sous l'influence de nouvelles connaissances scientifiques, des médias et de l'opinion publique, on assiste en France, depuis une quinzaine d'années, à un regain d'intérêt pour la « vie sauvage » dans les parcs publics. Dans l'intention de produire des nouvelles formes d'espaces verts, les gestionnaires optent pour la gestion différenciée. C'est le cas du service des Espaces Verts de la mairie de Grenoble qui reconnaît l'intérêt botanique et ornemental des plantes adventices, dont le procédé est proche de l'ancienne technique de la jachère herbeuse. Parallèlement à cet engouement pour la nature spontanée, l'histoire locale agricole, autant artisanale qu'industrielle, suscite des pratiques collectives autour de la mémoire. La quête du souvenir mobilise puis instaure l'idée et la réalité tangible du patrimoine naturel, y compris dans son rapport à la nature. Les expositions, guides, fêtes commémoratives, sont créés à cette intention.

1.1. La nature sauvage civilisée

L'emprise de l'homme sur son environnement se fonde sur l'appât du gain. Cet acte n'a de sens que pour permettre à une espèce d'être socialement dominante, comme il en est dans beaucoup d'espèces animales (LAVERGNE, 1999)⁵. Ce qui conduit l'être humain à s'approprier la nature, c'est le besoin d'accaparer l'espace à son usage. Difficile à évaluer, la territorialité de l'espèce humaine est multiforme et dépend de la structuration des sociétés humaines, de leur statut culturel, et relève du régime démographique. La tendance générale des civilisations agraires est de parvenir à une répartition spatiale des ressources. Dans les années cinquante des scientifiques parlent d'équilibre agro-sylvo-pastoral comme synonyme de l'âge d'or. Historiquement, dans les civilisations agraires archaïques les travaux de mise en valeur (irrigation, drainage) apparaissent très tôt en plaine inondable. En effet, ce lieu offre des terres fertiles. Jadis, le contrôle du territoire se faisait d'en haut, grâce aux montagnes. Ces éléments de nature sauvage (TCHEKEMIAN, 2001)⁶, observatoires naturels, ont toujours accompagné l'homme. Ils sont le siège des puissances visibles ou invisibles, que l'on retrouve dans maintes civilisations : le mont Sinaï où Moïse reçut de Yahvé le décalogue, le mont Ararat où l'arche de Noé accosta, l'Olympe résidence des dieux grecs, ou encore les monts sacrés de l'hindouisme et du taoïsme. La montagne n'a jamais laissé l'homme indifférent, elle a une place forte dans les civilisations : beaucoup de pays, de peuples, de villes ont ainsi une montagne rattachée à leur identité.

En Isère, de nombreuses personnalités propagent et valorisent le patrimoine naturel Dauphinois. Que ce soient des peintres tels que Marie Laurencin, l'abbé Cales, des écrivains comme Stendhal, De Maistre, ou des explorateurs comme Lionel Terray, Haroun Tazieff, le paysage montagnard grenoblois influence le développement culturel, économique, social et politique de la ville. A cela ajoutons l'utilisation d'expressions linguistiques contemporaines, comme « l'Y grenoblois », « la capitale des Alpes », « la cuvette », etc. La caractéristique géomorphologique de l'agglomération grenobloise confirme l'influence des montagnes à travers le temps. Il suffit de cheminer dans la ville pour saisir l'omniprésence visuelle des montagnes⁷ et leurs influences (lieux associatifs « La Maison de la Montagne », enseignes et vitrines de commerces, tenues vestimentaires...). Les montagnes sont incluses dans la ville et s'apparentent à sa nature.

⁵ LAVERGNE, D. [1999] Environnement. *Encyclopædia Universalis*, version 5. France, Ed. Microsoft.

⁶ Dans un travail antérieur, nous avons qualifié la montagne de nature sauvage en opposition aux éléments de nature intentionnels, donc domestiqués. TCHEKEMIAN, A. [2001] *Le citadin et la nature : représentations sociales des espaces végétalisés de Grenoble*. Mémoire de maîtrise Aménagement, sous la direction de DUARTE, P. & COUIC, M-C. Grenoble, Institut d'Urbanisme de Grenoble, 96 p.

⁷ A propos de Grenoble, Stendhal a écrit : « Au bout de chaque rue une montagne ».

1.2. La nature agricole tranquillise

Depuis le 19^{ème} siècle, avec l'industrialisation, la ville ne cesse d'évoluer. Le périurbain, par l'étalement de la ville est un des symptômes de mutation de l'habitat humain. L'expansion urbaine obéit depuis l'antiquité à deux types de forces : les mouvements spontanés, expression des choix et des intérêts individuels, puis les opérations planifiées résultant de la volonté des pouvoirs publics, expression d'une conception et d'une volonté urbanistique. La ville, autrefois symbole de concentration et de densité, bien délimitée par ses remparts, s'étale aujourd'hui.

Avec l'évolution des fonctions et des techniques interviennent des types d'occupation du sol. Ce phénomène s'illustre par l'engouement des citoyens pour vivre à la campagne. En s'étalant, la ville va chercher de la nature dans sa périphérie, dans l'espace rural. L'imbrication rural/urbain se situe aujourd'hui au cœur d'une demande urbaine grandissante en termes de gestion durable de l'espace et des ressources naturelles. « *La ville s'est peu à peu affranchie de son agriculture de proximité au fur et à mesure de l'amélioration des transports, des techniques de conservation, des caractéristiques des produits et de l'élargissement de l'aire d'approvisionnement. Tous ceux qui habitent, composent et inventent la ville, convergent vers le fait que les proches campagnes fassent partie de la ville* » (FLEURY, 1999)⁸. La ville réinvestit les espaces périphériques qu'elle avait abandonnés. L'illustration est faite par les urbanistes, les architectes, selon leurs observations ou leurs projets (ville émergente, coulée verte), et les promoteurs dans leurs investissements immobiliers (acquisition de terres agricoles). Depuis la fin des années 70, l'espace rural s'accroît d'actifs du secteur secondaire et tertiaire. La croissance des agglomérations ralentit alors que celle des communes rurales s'intensifie. Maintenant ce sont ces espaces aux paysages ruraux qui sont préférés, ce sont des « *campagnes urbaines* » (DONADIEU, 1998)⁹. Les campagnes rurbanisées représentent aujourd'hui près de la moitié de l'espace rural. Les nouveaux moyens de transport et de communication permettent de s'affranchir de la proximité. La ville et l'espace rural présentent des spécificités respectives, la bipartition entre ville et campagne est remise en cause. Par conséquent, le marché et la consommation de l'espace périurbain confondent la campagne, il y a une maîtrise de l'espace et une volonté des sociétés d'aménager le paysage rural en vue d'aboutir à un cadre de vie satisfaisant pour ruraux et néoruraux. « *L'urbanisme actuel intègre les ressources naturelles, la ville ne s'oppose donc pas à la nature, elle renouvelle son sens* » (LUGINBÜHL, 1997)¹⁰.

Les relations entre ville et campagne, entre culture urbaine et monde agricole sont à reconsidérer. L'agriculture permet d'améliorer la qualité de vie en ville et d'en diminuer la densification. L'agriculture voit donc réaffirmée sa multifonctionnalité par une nouvelle culture périurbaine et « *un retour à la nature qui ne constitue pas nécessairement un retour à la vie des champs* » (CHALAS, 1997)¹¹. L'agriculture périurbaine, parce qu'elle fait partie de l'histoire de nos sociétés et qu'elle peut associer une autonomie économique à une gestion d'espace, a un grand rôle à jouer. « *La ville émergente des urbanistes modernes se prépare ainsi à formuler des commandes publiques pour ces espaces. Ce qui représente un enjeu à saisir par les agriculteurs* » (DONADIEU, 1998). Des agriculteurs valorisent leurs activités dont le paysage en est la valeur cardinale. Les aménités procurées par l'agriculture permettent aux citoyens d'apprécier la production, les loisirs et la qualité éducative de l'agriculture locale. Que les citoyens viennent y pratiquer leurs loisirs ou s'y installer, ils sont avant tout guidés par la quête d'un territoire idéal.

⁸ FLEURY, A. [mars 1999] Campagnes urbaines. *Le courrier de l'environnement de l'INRA*. Paris, Ed. INRA, n°36, pp. 134-135.

⁹ DONADIEU, P. [1998] *Campagnes urbaines*. Arles, Coéd. Actes Sud et l'École nationale supérieure du paysage de Versailles, 219 p.

¹⁰ LUGINBÜHL, Y. [2001] *La sensibilité écologique des Français*. Conseil national du paysage, 28 mai. Paris, p. 157.

¹¹ CHALAS, Y. [1997] Territoires contemporains et représentations : Des vieux paradigmes urbanistiques... *Revue de Géographie Alpine*. Grenoble, Ed. Cent pages, tome 85, n°4, pp. 11-36.

1.3. La nature domestiquée sécurisée

Dans l'ancienne Mésopotamie, les jardins suspendus de la reine Sémiramis à Babylone, ou encore à Athènes le jardin d'Epicure, celui des Hespérides, l'île de Circé ont acquis une dimension mythique. Le caractère enchanteur des jardins n'échappe à personne et c'est par la marche, dont la lenteur est seule propice à la méditation, qu'on les parcourt, d'où les tentatives du cloître bénédictin ou du jardin zen, qui localisent des univers essentiellement mentaux, et quasi-ineffables. En ville, l'homme introduit la nature pour ses besoins, hygiéniques ou esthétiques. Au 17^{ème} siècle, en France, Boyceau De La Baraudière élabore la théorie du jardin classique et inspire à André Le Nôtre la domestication de la nature. Il faut attendre le 19^{ème} siècle, avec l'ère industrielle, pour voir de façon significative l'entrée de la nature en ville. Avec l'aide d'Hausmann, Napoléon III réaménage la capitale et à cette occasion, les plus célèbres parcs et jardins publics de Paris voient le jour (Vincennes, Boulogne, Monceau, les Buttes-Chaumont). Ce sont, aujourd'hui encore, ces grandes traces dans le paysage, traduisant des visées prospectives, que l'on doit considérer comme l'originalité essentielle du jardin classique (prolongement géométrique d'une demeure seigneuriale libérée des contraintes défensives). Le début des années soixante voit non seulement la population active agricole diminuer d'un tiers et la surface agricole utile se réduire, mais surtout la productivité augmenter (MENDRAS, 1991)¹². L'émigration rurale en direction des villes provoque un vaste mouvement de modernisation qui facilite les échanges et améliore le confort. Jamais la nature n'est parue si belle que lorsque la machine a fait son intrusion dans le paysage. Avec les moyens de translation rapides le sens spatio-temporel humain change de registre : « *L'œil apprécie mieux alors les amples ondulations des plans lointains que la netteté des premiers. Cette physiologie élémentaire informe tout autrement les structures cognitives du cerveau* » (LAVERGNE, 1999). Mais, quel que soit le mode de transport, l'homme ne peut échapper au besoin d'explorer et de découvrir.

La ville permet de se protéger de l'extérieur. La nature extra-muros est qualifiée de sauvage, elle est donc accueillie dans la ville pour autant qu'elle est humanisée, et les espaces urbains végétalisés sont le produit de cette humanisation. Un espace où la végétation est livrée à elle-même est perçu comme inhospitalier, mettant en difficulté les promeneurs sur le plan psychique (mauvaise perception des couleurs, des formes) et physique (difficulté dans le déplacement, mauvaise vision de l'ordonnancement des plantations). Ce désordre révèle une relation dévalorisante, insatisfaisante et dégradante de leur habitat. Ils ne se reconnaissent pas. Leur lieu de détente, de loisir n'est plus une échappatoire au stress, mais un problème supplémentaire à la ville, ce qui peut être l'expression symptomatique de modes de vie ressentis négativement. « *L'homme moderne domestique la nature afin d'y gagner en sérénité et confort. Mais il produit l'inverse en créant un climat d'incertitude et d'inquiétude qui installe la nature dans le registre de l'angoisse* » (KALAORA, 1998)¹³.

Les espaces urbains végétalisés de Grenoble sont un ensemble d'idéologies, de pratiques culturelles, une composante à part entière de l'écosystème urbain. Ils constituent une zone tampon à l'activité humaine et un lien, voire une continuité avec les montagnes. Leur mode d'appréhension varie suivant l'héritage culturel (sensibilité à la nature), l'organisation spatiale de la ville et la capacité d'investissement imaginaire dans le lieu. Les espaces urbains végétalisés sont une sorte d'assise socioculturelle où se développent des conduites marquées par des interactions entre les caractéristiques physiques et culturelles propres au lieu. Pour les institutions leur présence est signe de qualité du cadre de vie, et beaucoup de grenoblois reconnaissent en ces espaces les symptômes d'une nature intentionnelle. Il existe une interdépendance entre espaces urbains végétalisés et comportement humain. Chaque personne représente et associe à ces lieux, la fonction et le rôle qu'il désire. Ceci en l'adaptant à leur situation socio-spatiale et ainsi à leur cadre de vie. Ces espaces sont utilisés comme des lieux de transition rapide et fortuite au monde urbain, permettant d'accéder à un

¹² MENDRAS, H. [1991] *La fin des paysans*. Le Paradou, Ed. Actes Sud, coll. Babel, nouvelle édition, 436 p.

¹³ KALAORA, B. [1998] *Au-delà de la nature l'environnement : L'observation sociale de l'environnement*. Paris, Ed. L'Harmattan, 199 p.

espace de nature inféodé à la ville. Ils sont plus rarement l'objet d'espace de loisir, que de liens à la nature sauvage. Une étude des représentations sociales (TCHEKEMIAN, 2001) nous a permis d'attribuer des fonctions aux espaces urbains végétalisés : une fonction plastique, esthétique (insertion visuelle, végétation urbaine, couleurs, odeurs, permet la comparaison avec la nature sauvage) et une fonction de refuge psychosociologique (confort et sécurité des usagers, lieu protecteur pour le moi, significatif de féminité). Ainsi, la nature urbaine traduit un état d'âme qui, de ce fait, semblable à un miroir, ne renvoie à l'utilisateur plus que sa propre image. Les espaces urbains végétalisés ne sont pas ressentis en fonction de leur classement, ou de leur nom, mais par leur capacité à être investis. Ils font que la relation à la nature est suspendue et non pas déniée ou coupée.

2. La nature grenobloise entre représentations et pratiques

2.1. L'influence des montagnes

L'environnement montagnard grenoblois, dessiné par la Chartreuse, le Vercors et la chaîne de Belledonne, contribue à la singularité de la ville, où l'histoire de son développement nous apprend qu'économie et montagne sont souvent liés. Dans le récit grenoblois, des auteurs incontournables tels que Paul Dreyfus¹⁴, Paul Veyret¹⁵, Pierre Frappat¹⁶ et Bernard Debarbieux¹⁷ définissent la naissance de cette ville soit comme la conquête d'une terre élue, soit comme une communauté humaine isolée, séparée de l'extérieur par les montagnes. Des symboles et valeurs se rapportant à la montagne ont construit le mythe de Grenoble. « *La ville est socialement rattachée à des figures émanant des représentations collectives* » (BOUMAZA, 1997)¹⁸ dont la montagne est le point de départ. Ce mythe, par ces représentations collectives du rapport nature/culture, alimente un certain chauvinisme grenoblois.

De par ses limites géographiques, Grenoble a des caractéristiques économiques qui attirent et retiennent des entreprises et des chercheurs. La conjugaison entre montagne et grenoblois permet aux habitants d'affirmer leur force sur eux-mêmes, et celle de la société sur elle-même. Cette réalité des rapports au milieu s'est renforcée tout au long de l'histoire. Depuis le 18^{ème} siècle, des disciplines érudites se sont imposées à Grenoble. Des sciences dures, comme les mathématiques, la physique, la chimie, s'inscrivent sur un terrain neuf dans le positivisme et le modernisme d'une pensée où s'impose le métier d'ingénieur. Plus récemment, d'autres disciplines de l'esprit, médecine, biologie, sciences sociales, se sont développées. Toute cette science est synonyme de progrès et se traduit en activités industrielles et technologiques (barrages hydroélectriques, centrales nucléaires...). « *L'homme y a installé son savoir et a permis le développement culturel, économique et social de la ville, tout en requérant des prouesses physiques et un esprit de solidarité* » (FREMONT, 1987)¹⁹. Ainsi, la technologie et la valeur du lieu conférées par les montagnes imposent aux hommes une organisation collective, un mode de vie particulier, une relation territoire/société locale.

¹⁴ Pour Paul Dreyfus les montagnes sont le berceau de la Résistance durant la seconde guerre mondiale. Puis, elles ont permis le développement d'un dynamisme économique.

¹⁵ Selon l'expression de Paul Veyret, Grenoble est la capitale des Alpes.

¹⁶ D'après Pierre Frappat, depuis les années 60, l'image positive de la ville est celle des Jeux Olympiques d'hiver en 1968.

¹⁷ En 1996, Bernard Debarbieux, dans son ouvrage *Histoire contemporaine de l'agglomération et de ses choix stratégiques*, note que pour les années 1918 et 1925, les représentations collectives à Grenoble déclassent les montagnes. Selon lui, l'image véhiculée depuis le 16^{ème} siècle d'une ville sauvage entourée de montagnes s'est effacée. Dès le 19^{ème} siècle apparaît une image plutôt dynamique, celle des hommes dominant la nature. Selon lui, l'image des montagnes est supplantée par celle du génie humain, puis celle des J.O. d'hiver où la référence à la montagne est devenue artificielle. La montagne est réduite à un support permettant de mettre en valeur une activité utile. La ville est déconnectée de la montagne.

¹⁸ BOUMAZA, N. [1997] Territoires contemporains et représentations : des vieux paradigmes urbanistiques... *Revue de Géographie Alpine*. Grenoble, Ed. Cent pages, tome 85, n°4, pp. 175-185.

¹⁹ FREMONT, A. [1987] Milieu géographique et innovation : le cas grenoblois. *Revue de Géographie Alpine*. Grenoble, Ed. Cent pages, Tome LXXV, n°4, pp. 294-310

La montagne est par excellence le terrain de sport des grenoblois (vélo, randonnées, escalades, skis). Pour cela il a fallu une longue histoire, à la fin du 18^{ème} siècle, de conquête des premières cimes. Le passage d'une nature redoutée à un espace peu à peu identifié, au 19^{ème} siècle, a amené l'épanouissement des sports de montagne au 20^{ème} siècle. Partie intégrante de l'imagerie grenobloise, les Jeux Olympiques d'hiver de 1968, premiers à être diffusés à la télévision française, ont acquis une renommée internationale de par leur héros Jean-Claude Killy, leurs infrastructures de l'Alpe d'Huez, les tremplins de Autrans. Pour la pratique de sports de masse et activités individuelles, Grenoble est en France un haut lieu attractif en raison des images associées à la montagne. Cette pratique, des origines à nos jours, est strictement corrélée aux conquêtes scientifiques.

Entre ces trois groupes de valeurs, les interrelations sont multiples. La liberté et la science sont liées par le concept de progrès. La liberté et le sport expriment les mêmes images d'entreprise et de risque dans l'affirmation d'une réalisation personnelle ou collective. La science et le sport sont liés par leur développement historique parallèle. A Grenoble, les valeurs d'activité, d'effort, de rigueur, de compétition, de risque s'expriment par la pratique des sports de montagne. Mais elles se retrouvent aussi bien dans l'exercice de la science que dans l'exaltation de la liberté.

2.2. L'agriculture périurbaine grenobloise

De nouvelles formes urbaines apparaissent, dans lesquelles les parties non bâties sont des lieux de nature souhaités par les citoyens. La ville émergente sollicite l'agriculture locale pour la valorisation du paysage. Les citoyens apprécient la production, l'éducation et les loisirs donnés par l'agriculture périurbaine. Ces campagnes urbaines organisent les quartiers urbains dont les habitants s'approprient les espaces agricoles comme des jardins publics. L'agriculture se renouvelle du fait des besoins des citoyens. Elle devient un instrument de gestion de la ville moderne. L'agriculture périurbaine est posée depuis longtemps en région Rhône-Alpes. Elle l'est d'autant plus que Grenoble apparaît aujourd'hui comme une expérience unique en France de recomposition de la profession agricole, autour d'une stratégie offensive et d'une capacité de légitimation de l'agriculture dans les orientations d'urbanisme et de politique locale. La question de la nature et de son statut appartient maintenant au domaine public.

La région grenobloise compte au début du siècle de petites exploitations cantonnées à la production de vins et de produits fermiers, et dans l'après-guerre à celle de lait et de céréales durant une trentaine d'années. Perdant 46 % de ses exploitations depuis 1970 (moins 13 % de surface utilisée) du fait de la croissance de la région urbaine et de la crise agricole, l'Y grenoblois s'est adapté à ses nouvelles conditions périurbaines. Après les Jeux Olympiques de 1968, la croissance de Grenoble, ville à l'espace naturel fortement contraint par le relief, est importante, menaçant l'agriculture périurbaine maraîchère. Par l'impulsion d'agriculteurs une défense de l'agriculture périurbaine grenobloise est organisée, confortée par une initiative novatrice dans le domaine de l'agriculture urbaine. Il s'agit non pas d'une simple adaptation mais d'une volonté politique partagée, d'où la création en 1984 de l'Association pour le Développement Agricole de l'Y Grenoblois (ADAYG). Cette association est née de l'initiative des collectivités territoriales et de partenaires souhaitant conserver et développer l'agriculture tout en maintenant un environnement de qualité. Ses nombreuses interventions ont ainsi contribué à impulser à la fois diversification, développement de la vente en circuits courts et nouvelles fonctions comme l'agrotourisme²⁰, l'accueil pédagogique, etc. Dans ce contexte, une collaboration entre l'ADAYG²¹ et le Syndicat mixte pour l'élaboration et le suivi du Schéma directeur de la région grenobloise, intégrant l'espace agricole et rural dans une politique globale

²⁰ « Goûter à la ferme » : accueil des familles l'après-midi ; « Fermes buissonnières » : visites adaptées aux programmes pédagogiques des enfants ; « Sentiers verts » : circuits de découverte du patrimoine rural.

²¹ En 1985, l'ADAYG met en place une politique d'appui spécifique à l'agriculture périurbaine grenobloise, et en 1991 elle poursuit cette démarche par la préservation et la protection des espaces agricoles.

d'aménagement. L'ADAYG se donne aussi une mission internationale puisqu'en 1995, à Pinerolo, en Italie, la Généralité de Catalogne, la Province de Turin, la Région Rhône-Alpes et l'ADAYG mettent en place le réseau Agriville Europe, dont l'objectif est de développer l'activité à forte valeur ajoutée (produits de qualité, transformation artisanale, circuits courts), d'ouvrir et aménager les paysages agricoles pour les citoyens, et de développer des services adaptés aux demandes de la société moderne.

La réussite de la reconstruction de l'agriculture périurbaine grenobloise tient à quatre facteurs. Le premier, ce sont les ventes de produits frais de l'agriculture périurbaine, grâce au rapport direct entre agriculteurs et consommateurs, même dans les grandes surfaces, lieux et mode de production, sont devenues les nouvelles valeurs de marketing. Le second concerne la réintroduction de la culture agricole dans la société urbaine : réseaux de fermes pédagogiques, expositions au musée dauphinois, valorisation des fêtes rurales... Le troisième est la reconnaissance, voire la revendication, de la responsabilité de l'agriculture dans la gestion environnementale et paysagère de l'espace, et le quatrième la légitimation de la place de l'agriculture dans le plan urbain.

2.3. L'apport des espaces urbains végétalisés

Les espaces végétalisés de Grenoble sont perçus comme une échappatoire de proximité, un lieu autre que celui de l'habitat mais tout aussi rassurant et protecteur. Les habitants opposent ces espaces aux montagnes, c'est pourquoi, les discours qualifiant les espaces urbains végétalisés sont significatifs de domestication de la nature (cultivé, façonné, dirigé) et de désintérêt. Mais la relation entre les usagers et l'espace urbain végétalisé ne se réduit pas à des propriétés matérielles (architecture végétale, aménagement de l'espace...). De sa structure, localisation, intégration, fonctions découle une représentation pour ses usagers, qui inscrivent dans l'espace leur demande d'existence, de sensibilité et de protection. La compréhension de la relation à l'espace comme expérience vécue montre que les espaces sont chargés de significations puisque ces significations sont liées aux représentations qu'on s'en fait. Même si les grenoblois critiquent les espaces urbains végétalisés ou les délaissent au profit des montagnes, tous leur confèrent un intérêt et une bienfaisance pour la ville. Ainsi, les espaces urbains végétalisés façonnent l'habitat des grenoblois, et en retour les habitants façonnent ces espaces par les activités qu'ils y exercent. De la sorte, cette relation constitue un langage qui renvoie à la condition d'existence concrète des citoyens, lesquels ne sont pas indifférents aux dispositifs spatiaux et aux propriétés d'ambiance qui caractérisent ces lieux. Ces espaces sont perçus comme des unités protectrices et des supports de l'identité personnelle en représentant l'affrontement toujours possible avec l'inconnu. Cette angoisse d'affronter l'altérité prend une forme sociale stimulée par les espaces urbains végétalisés pour le développement de l'autonomie personnelle.

Les enquêtes réalisées montrent que pour les femmes, ces lieux sont ressentis comme des espaces libres, protecteurs. Pour les hommes, ils sont moins des espaces que des représentations spatialisées d'un mouvement alternatif toujours possible entre un espace libre et un extérieur, ils s'installent plutôt à la frontière entre un intérieur et un extérieur. Ainsi, dans ces lieux la cellule familiale s'y recompose sans le père : « *les femmes y ont la liberté d'exprimer un certain type de féminité. Elles vivent sous le signe d'une vigilance dominatrice à l'égard des autres enfants et à l'égard des inconnus surtout masculins* » (SANSOT, 1994)²². Ces espaces ouverts offrent aux femmes un refuge protecteur en conservant une conscience vague de l'espace extérieur, une prédominance du sentiment qu'elles sont dans une unité close. Aux hommes ces espaces ouverts sont le support d'une réassurance narcissique dans la mesure où ils signifient une action d'intromission réversible. Les espaces urbains végétalisés sont significatifs de féminité. De ce fait, il apporte une parité architecturale. Les femmes disent fréquenter de façon plus récurrente la nature domestiquée que la montagne, nature sauvage dont elles apprécient la proximité.

²² SANSOT, P. [1993] *Jardins publics*. Paris, Ed. Payot, 272 p.

2.4. Le rapport entre pratiques de nature et intégration sociale

L'histoire moderne de Grenoble est indissociable de l'investissement social engendré par la montagne. « *Grenoble ne cesse de produire du sens dans la confrontation entre le fait urbain et son environnement naturel. Le mythe grenoblois s'alimente de cette relation qui trouve son origine dans l'exploration et la conquête progressive de la montagne* » (BOUMAZA, 1995)²³. Cette conquête de l'homme sur son environnement a été accomplie avec l'exploitation de la houille blanche. Elle s'exprime aujourd'hui, auprès du grand public, dans la place occupée par les loisirs de montagne et dans l'image dominante de la ville. Ces frontières géologiques sont avant tout une matérialité économique, sociale et culturelle. Cette matérialité se concrétise par les emplois liés à la montagne, les flux saisonniers et annuels de personnes, etc. Les rapports de Grenoble avec ses montagnes alimentent et s'alimentent de l'opposition idéologique entre la ville et la nature. L'évocation des plaisirs de l'évasion dans la nature sauvage y est fréquemment redoublée par celle de l'habiter. Elle contribue à produire un doublet paradoxal de valorisation/dévalorisation de la ville. « *Les pratiques résidentielles, sportives et de loisir développées en montagne opposent la ville à la montagne. Elles participent à la constitution d'un continuum d'espaces hiérarchisés depuis la ville vers la montagne* » (BOUMAZA, 1995).

L'image de ville sportive attribuée à Grenoble participe, depuis le milieu des années 80, à la modernisation du mythe grenoblois. Constitué à la suite des Jeux Olympiques d'hiver, la valorisation des montagnes s'est faite en terme de commerce et de promotion touristique avec la politique municipale de Hubert Dubedout. La crise du modèle de croissance industrielle et la résistance des populations et cultures montagnardes ont convergé avec les idéologies post soixante-huitardes. Ceci a généré une culture localisée de défense de la nature, que la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature et de l'environnement (FRAPNA) a traduite en actions collectives. C'est là une forme de dépassement de la dichotomie ancienne entre ville et nature, exploitée économiquement dans la promotion touristique et immobilière sous forme d'opposition entre espaces de liberté (la nature, les loisirs...) et d'aliénation (la ville, le travail...).

La fin de la dichotomie ville/nature tient d'abord à celle du paradigme ville-campagne énoncé par Friedmann, ou Dugrand, remplacé par celui de l'urbanisation généralisée. Un continuum s'est organisé entre des modes de vie inégalement rythmés sur des espaces structurés par les circulations résidentielles, professionnelles et culturelles. La modernisation des campagnes qui résulte de cette généralisation des modes de vie urbains constitue une remise en cause des milieux urbains du point de vue de la qualité de leur environnement. Elle signifie la valorisation de la nature urbanisée et la diversification croissante des types d'espaces résidentiels selon des « principes de ségrégation socio-spatiale » (BOUMAZA, 1995). La liberté de choisir son espace de résidence et les possibilités d'accès à un environnement de qualité sont les formes dominantes de la différenciation sociale et de la domination culturelle. La ville/nature tend donc à proposer un modèle résidentiel auquel ne peuvent accéder les classes sociales défavorisées et que les classes moyennes remettent en cause.

En revanche, dans les représentations sociales une dichotomie entre ville et campagne persiste. Nous savons qu'elle est alimentée par la crise de la ville et de l'emploi : amélioration des rythmes de travail, accroissement et facilité de la mobilité... Elle n'idéalise pas la vie à la campagne, puisqu'elle ne procure pas de ressources. Mais en revanche, elle idéalise la vision d'une zone d'habitat préservée du stress urbain. Actuellement, les modes de déplacements dans la ville se développent, ce qui procure aux habitants des périphéries une plus grande mobilité mais aussi une appartenance à l'aire urbaine. La qualité de l'environnement urbain ne se mesure pas qu'en termes de qualité des

²³ BOUMAZA, N. & BOURDEAU, P. & EBERMEYER, S. & GRASSET, E. & GUERIN, J-P. & PAGAND, B. [juillet 1995] *Ville, environnement et intégration sociale : des rapports à la nature et aux loisirs dans l'agglomération grenobloise*. Rapport de recherche du CNRS, Laboratoire Associé de la Montagne Alpine, Programme Ecologie Urbaine. Grenoble, Université Joseph Fourier, 166 p.

logements et d'espaces collectifs, mais aussi en degré d'animation de la vie urbaine. Dans cette nouvelle qualification urbaine, le rapport à la nature est appréhendé comme une composante de l'espace de vie, une figure amicale et emblématique de la ville.

3. La demande et l'offre de nature

Ce chapitre émane de notre contribution au contrat de recherche « Les dynamiques territoriales périurbaines et les nouvelles fonctionnalités de l'agriculture »²⁴. Notre questionnement s'est centré sur l'état actuel de la demande citadine en termes de nature, et sa prise en compte par des institutions de l'agglomération grenobloise. Des entretiens semi-directifs nous ont permis de faire état de la demande des urbains dans l'agglomération grenobloise en matière de nature, campagne et agriculture. Pour cela, nous avons réalisé deux questionnaires : l'un destiné aux institutions de développement et d'aménagement du territoire²⁵, contribuant au débat public sur la périurbanisation, la défense de l'environnement et des intérêts agricoles. L'autre en vue des institutions d'animation nature²⁶, révélant la diversité des représentations et des pratiques des habitants en matière de nature. Les résultats doivent être nuancés par un effet local car toutes les interprétations tirées des entretiens semi-directifs révèlent une influence de pratiques ou de représentations localisées. Ces représentations sont beaucoup plus dépendantes des rapports sociaux internes à Grenoble et renvoient à son histoire sociale. La saisie de ces représentations locales est bien évidemment beaucoup plus complexe et demanderait une enquête spécifique à chaque population fréquentant ces institutions.

3.1. La demande portée par les institutions d'aménagement : un discours général et redondant

L'imbrication rural-urbain est au cœur de la demande

Les raisons qui incitent les citoyens à venir s'installer en périphérie sont au nombre de cinq. La première est la possibilité de devenir propriétaire d'une maison avec jardin : l'aménagement du temps de travail et le développement des transports permettent aux travailleurs des villes de repousser la distance domicile-travail, et donc les limites entre ville et périphérie. Le temps de loisir dont disposent les néoruraux est fonction de leur cadre de vie. Le jardinage est le loisir le plus développé permettant l'embellissement du jardin et la l'entretien d'un potager. La seconde raison de cette migration est la recherche d'un meilleur cadre de vie que celui de la ville : les néoruraux souhaitent quitter la densité, la pollution sonore et atmosphérique urbaine. La troisième est due au fait que le prix des terrains est moins onéreux que dans le centre ville, mais ce point mérite d'être discuté vu la récente montée des prix en zone périurbaine et la diversité des espaces périurbains. La quatrième raison est le souhait d'une reconnaissance sociale (la rive droite du Grésivaudan

²⁴ TCHEKEMIAN A. [2002] *La demande urbaine de nature, campagne, agriculture dans l'agglomération grenobloise : un nouvel enjeu pour l'agriculture périurbaine*. Contribution au contrat de recherche INRA-DADP II Rhône-Alpes, Sous la direction de ROUSIER, N. & BERRAND, N. IREPD-CNRS, DTM-CEMAGREF, Université Pierre Mendès France de Grenoble 43 p. + annexes.

²⁵ DDAF de l'Isère, Directeur adjoint et chef du service Aménagement et Développement du Territoire (arrivée de citoyens et gestion par l'Etat et les agriculteurs) ; Communauté de communes de l'agglomération grenobloise, Chargé de mission du service Aménagement du Territoire (projets de développements de l'agglomération et de l'agriculture) ; Mairie de Grenoble, Ingénieur en chef du service Espaces Verts (demandes des citoyens et des élus locaux) et le Directeur du service Prospectives Urbaines (visions et outils d'extension urbaine sur le monde agricole) ; Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, Chargé d'étude environnement (extension urbaine).

²⁶ Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature de l'Isère, Directeur du service Education et Coordinateur du Réseau Education Nature Environnement (animation environnement en ville et en périphérie) ; Mairie de Meylan, Directeur du Centre d'Initiation Nature et Environnement (animations proposées) ; MJC des Allobroges, Directeur et animateur (animation et socialisation par la nature) ; La Maison Des Habitants, Directeur (animation et socialisation par la nature) ; Les Amis de la Terre, Directeur (avis des adultes sur les politiques publiques) ; Club Alpin Français, Initiateur de randonnée (vision des adultes sur les activités de nature) ; Syndicat Intercommunal pour la Protection et l'Aménagement des franges Vertes, Directeur (choix des aménagements dans les espaces naturels) ; Mairie de Grenoble, Directeur du Service Education Jeunesse (Politique d'animations).

est considérée comme le lieu de résidence de la bourgeoisie grenobloise). L'accès à une propriété est donc synonyme d'une reconnaissance sociale. La cinquième est la nostalgie de moments en campagne : les souvenirs passés à la campagne.

Selon les institutions, les attentes des néoruraux sont de trois types. La première est d'avoir les services de la ville à la campagne : ils conservent leurs habitudes et acquis de la ville, et ne veulent pas en être coupés. Les demandes concernent l'installation des réseaux (eaux usées, lignes téléphoniques, transports en commun), des services d'accueil (les garderies et cantines scolaires), accès à la culture (cinéma, bibliothèque), en maintenant la qualité paysagère. Selon les acteurs, avec une qualité de vie meilleure et des services identiques à la ville, davantage de citadins choisiraient de vivre en périphérie, ce qui participerait à l'étalement urbain et remettrait en question la qualité paysagère qui leur est si chère. Aussi, cela contredirait les raisons pour lesquelles les néoruraux ont quitté la ville (augmentation de la population, des véhicules, du bruit, des pollutions...). La seconde attente des néoruraux est d'être en contact avec le monde agricole : apprendre des techniques et méthodes de cultures, acheter des produits à la ferme... ce qui contribue à la valorisation du travail des agriculteurs et à leurs développements économiques. La troisième attente est que les agriculteurs gèrent l'espace rural et naturel à leur convenance : un espace aux caractéristiques naturelles, accueillant mais aménagé discrètement.

Les néoruraux sont souvent des cadres supérieurs, moyens et employés divers (cadres et fonctionnaires). Les rythmes et modes de vie diffèrent donc entre nouveaux ruraux et ruraux en place. Dans certains cas, les néoruraux participent peu à la vie locale des villages, dans d'autres cas ils sont à la tête du conseil municipal. Une méconnaissance et méfiance existent entre ces deux populations, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes relationnels. Les néoruraux reprochent aux ruraux en place d'être méfiants et peu accueillants. Pour les ruraux, ces nouveaux habitants sont individualistes, désirant davantage de services, de confort et de qualité de vie comparables à ceux de la ville, ce qui est vu comme un paradoxe par les acteurs car tout aménagement transforme le milieu. De plus, ils affichent une forte détermination pour acquiescer un permis de construire en zone rurale, et une fois propriétaires ils sont déterminés à interdire toutes constructions près de leur habitat (des unions de quartier, associations de protection se créent). Mais les espaces agricoles en périphérie incarnent un espace de loisirs dont peuvent profiter les citadins qui y découvrent les enjeux et les contraintes de l'agriculture. De leur côté, les agriculteurs perçoivent davantage les attentes de citadins et orientent leurs activités en fonction de la demande. Ainsi, il se crée un échange entre citadins et agriculteurs en place qui permet à ces deux populations de se rencontrer, se découvrir et cohabiter.

Face aux attentes des néoruraux, la stratégie des politiques urbaines est de limiter l'exode urbain en influant sur la densification de la ville par : la concentration des services de la ville (et non leur extension) ; le développement des transports en commun dans le département (comme le train-tram pour le déplacement sur une plus grande surface) ; l'amélioration du cadre de vie en ville (qualité architecturale et environnementale) ; la reconquête des zones d'activités (application de la loi sur la répartition de la taxe professionnelle dans l'agglomération afin d'éviter les déséquilibres entre les communes) ; l'éloignement des logements sociaux de la ville-centre (dont les citadins n'apprécient pas la cohabitation) ; la limite de l'extension urbaine et de l'urbanisation de la périphérie par le maintien de l'agriculture (comme le projet agri-urbain du Ministère de l'agriculture pour le développement urbain et le maintien de l'agriculture). L'espace agricole ne doit plus être considéré comme un réservoir foncier. L'espace non bâti, peu onéreux, ne doit pas être considéré comme espace à urbaniser, car il est important au niveau paysager et la ville a besoin d'espace, de coupure verte qui ralentit la conurbation et la hausse des prix du foncier.

L'agriculture périurbaine pour structurer le territoire

Les limites entre la ville et la périphérie ne sont pas distinctes. Les institutions se réfèrent

souvent au découpage du Schéma directeur. Par ses services, commerces et loisirs proposés, la ville-centre de Grenoble exerce une attractivité sur les habitants de la périphérie. La périphérie est perçue comme un espace de loisirs, précieux pour la ville, où citadins et ruraux se rencontrent et cohabitent. Les communes les plus proches de Grenoble sont reconnues comme d'anciens villages renforcés de constructions nouvelles (logements, usines, centres universitaires...) et disséminés dans une campagne demeurée en grande partie agricole. Beaucoup d'institutions déplorent l'aspect intensif de l'agriculture, qui se spécialise afin de répondre à la demande des consommateurs et d'être compétitive face aux grandes surfaces. Les communes en périphérie de la ville-centre sont qualifiées de villages dortoirs par les institutions. Elles sont habitées par une population qui a quitté son logement urbain pour venir s'y installer, mais qui exerce toujours son activité professionnelle en ville. La périphérie se voit donc rythmée par les déplacements pendulaires.

L'espace périurbain en faisant l'objet de pressions foncières de la part des citadins, voit sa principale activité économique mise en péril. Les institutions constatent un déséquilibre entre l'engouement pour le marché foncier et les transactions agricole. Face à la demande de terrains constructibles, les agriculteurs développent diverses stratégies : certains tentent d'obtenir le classement de toutes ou d'une partie de leurs parcelles en zone constructible afin que la vente soit plus avantageuse : c'est le cas par exemple des agriculteurs âgés et retraités n'ayant pas de succession. D'autres s'organisent et s'adaptent afin de perpétuer leurs activités : agriculture raisonnée ou biologique, animations à la ferme... Enfin, les grands propriétaires fonciers conservent leurs parcelles. Le développement de la croissance urbaine entraîne des transformations du milieu agricole et, plus généralement, modifie la fonction et l'activité du sol. Trois types de modifications du milieu rural et agricole sont énoncés : le premier est un espace rural et agricole interstitiel, en attente ; le second, un espace agricole qui demeure, mais où la société rurale change ; le troisième annonce une disparition progressive et irrémédiable des espaces périurbains les plus proches de l'agglomérations.

Malgré ce constat, l'activité agricole de la périphérie grenobloise est maintenue. Face à l'extension de la ville-centre sur la périphérie les institutions souhaitent densifier la ville, améliorer le cadre de vie en ville, développer les transports en commun dans tout le département, donner un nouveau statut aux agriculteurs pour l'entretien du paysage, maintenir l'agriculture en périphérie et céder progressivement des terres agricoles à l'urbanisation.

3.2. L'offre de nature des institutions d'animation : un discours influencé par les pratiques

Nous en venons à nous poser des questions sur la signification de cette nature : de quelle nature s'agit-il ? Ces différents sens ont-ils une conséquence en termes de demandes sociales des citadins ? Au travers des entretiens, trois plans spatiaux se distinguent dans les représentations de la nature. Le premier est celui d'une « nature proche », en relation au végétal structurant l'espace urbain, une nature intentionnelle qui orne le paysage urbain (jardins publics, compositions florales, arbres d'alignements). A l'inverse, le second est une « nature lointaine » qui apparaît dans des clichés issus des médias, dépliants touristiques : les paysages cités le sont au titre des plus beaux paysages qui viennent immédiatement à l'esprit. Cette nature est identifiée comme exempte de toute atteinte humaine, hors de l'aire d'influence de notre société occidentale, elle est éloignée des contraintes sociales de notre société, et contribue aux représentations de voyage, de découverte, d'aventure, d'horizons lointains. Il y a dans cette nature différentes catégories : pour les pratiquants des hauts sommets isérois dont *les Alpes françaises répondent à cette nature lointaine au même titre que celles de la Suisse ou la chaîne de l'Himalaya* » (CAF). En revanche, pour les puristes cette nature non loin de leur lieu de résidence, sous le même climat, ne répond pas

aux caractéristiques des paysages lointains et exotiques, et dans ce cas la nature n'est pas perçue comme une destination de rêve et de plaisir. Le troisième plan spatial est celui d'une « nature intermédiaire » qui comprend des éléments de nature au travers desquels l'homme se reconnaît, il ressent son appartenance. C'est la nature qui l'entoure, celle qui agrémenté et structure son paysage. Cette nature est dans sa vision, son évocation, elle est composée d'images mentales, de perceptions et de représentations accessibles et mises en scène au quotidien (les couleurs automnales des forêts, la cueillette de champignons, le chant des oiseaux, etc.).

La consommation de nature

En raison de la nette influence des massifs montagneux sur les habitudes et le paysage grenoblois, beaucoup de pratiques proposées sont en relation avec les montagnes (ski, canyoning, randonnée, alpinisme, escalade, spéléologie...). Ces pratiques sportives sont indissociables de la nature, en l'occurrence la montagne, qui est à la fois un milieu de vie de communautés humaines, de détente, de découvertes, d'expérience. Des participants aux séjours de haute montagne se plaignent souvent des conditions d'hébergement. En réponse à cette demande, la charte pour l'an 2000²⁷, élaborée par le CAF, stipule que la modernisation des refuges existants sera limitée à des normes sanitaires et de sécurité minimales sans évoluer vers de l'hôtellerie d'altitude. Depuis plus d'un siècle, elle a été équipée afin que l'homme exerce ses loisirs. Ainsi, la nature accueille des stations de skis, refuges, supporte le ballet incessant des véhicules de touristes, etc. Les institutions s'engagent à ce que leurs adhérents aient un comportement responsable envers l'environnement (comme descendre ses déchets, avoir une présence discrète).

Une forme de management des pratiques sportives dans les lieux de nature s'exprime par la tendance à prendre ses distances par rapport à la ville. Ce modèle valorise la nature contre l'urbanité et contre la nature en tant que produit, objet de consommation. Dans cette perspective, les institutions reconnaissent à la nature des droits inaltérables qu'elles cherchent à défendre. Cela se caractérise par la demande de produits et aux pratiques « naturels », au mépris de la culture et des attentes urbaines. La priorité est ainsi donnée sur un plan sportif aux puristes, aux néo-aventuriers, à ceux qui sont au plus près d'une conception extrême, dure, mystique et écologique de la nature. Le territoire est conçu comme un lieu de pratiques sportives pouvant aller jusqu'à la recherche de l'exploit. Les sports extrêmes sont largement véhiculés par les émissions de télévision, agences de voyages, etc. Toutefois, les reportages mettant en scène des départs en haute altitude où les sportifs sont déposés par un hélicoptère et descendent à ski des barres rocheuses, ne sont pas perçus comme des pratiques en harmonie avec la nature. Tout en étant un espace de pratique sportive et de fusion avec la nature, l'espace rural répond au besoin de liberté. L'activité sportive n'est pas transformée en une activité commerciale pure, elle rend possible une relation de proximité avec l'espace naturel qui ne repose pas sur un échange marchand. La relation avec l'adhérent est fondée sur le partage d'une passion identique pour le sport de nature. L'adhérent est avant tout un pratiquant auquel il faut transmettre le respect et les secrets du lieu et de l'activité. Le partage de la passion offre à la personne la possibilité d'établir une relation fusionnelle avec l'espace rural.

Nous avons relevé deux paradoxes redondants, évoqués par les institutions. Le premier vient du fait que les randonneurs rêvent d'être libres et seuls dans un espace de nature, alors même qu'ils savent que leur passage marque peu ou prou la nature : la liberté revendiquée comme un droit oblige à admettre les contraintes du Droit. L'incapacité des hommes à se taire, leur envie irréprouvable de raconter, de se raconter, attirent les autres dans ces espaces de nature, précipitant le solitaire dans la foule des amateurs de solitude. Le second paradoxe est que les activités de nature ont toujours été des activités de découvertes, en lien avec le

²⁷ Les participants aux Journées Européennes de la Montagne à Autrans, en décembre 1998, ont demandé par motion en séance plénière que soit élaborée et mise en discussion une charte de la pratique de la montagne et de l'alpinisme. Charte ouverte à la signature à Grenoble le 29 février 2000.

tourisme (la Société des Touristes Dauphinois, le Club Alpin Français) et à ce titre elles obéissent à la règle qui veut que partout le tourisme soit vu comme à la fois une panacée et un problème par les habitants des lieux d'accueil. Devenus aujourd'hui des sports de masse sur un territoire proche et défini, ces paradoxes posent des problèmes liés au tourisme moderne. En particulier le double problème de ses rapports avec ses territoires de pratique et celui des accès à ces territoires : le tourisme est la seule industrie mondiale où l'on n'apporte pas le produit au client, mais où l'on transporte le client vers le produit. Quelles que soient les solutions apportées à ces faits, elles doivent tenir compte du fait que pour beaucoup de pratiquants, leurs activités reposent sur une conception humaniste de la nature. Au lieu d'opposer l'homme et la nature (conception naturaliste) ces personnes considèrent que l'homme fait partie de la nature, que l'espèce humaine a tout autant besoin des espaces naturels que les autres espèces. Puis pour garder toutes leurs richesses, ces activités doivent être pratiquées dans un espace préservé.

La socialisation par la nature

Les institutions ont souvent une vision prospective et hésitante de la nature. Leur vision est celle d'une nature acceptée par le plus grand nombre et qui deviendrait alors une nature esthétiquement satisfaisante. Ce point de vue est à souligner, car il privilégie l'entrée sociale et rapproche la nature du cadre de vie. Il souligne aussi l'hésitation des institutions entre nature cadre de vie et nature esthétique. En réalité, dans ces tentatives de cerner ce que pourrait être la demande de nature, plusieurs conceptions apparaissent. La première est la nature d'« autrefois » : basée sur d'anciennes représentations (peinture, littérature...) façonnée par les agriculteurs (paysage de campagne) et dont la pratique serait partagée entre l'agglomération grenobloise et les espaces naturels protégés. La seconde demande est une nature « naturée », compromis entre l'évolution des modes de vie et tradition, où des règles d'esthétisme permettraient l'implantation d'équipements s'intégrant dans la nature, tout en respectant la valeur paysagère des lieux. La troisième conception est celle d'une nature « populaire » où la demande d'accessibilité serait moins discriminante : une nature ouverte à un plus grand nombre de couches sociales, offrant un maximum de ressources matérielles (aménagements, entretiens) et immatérielles (esthétisme, qualité de vie...). Cette demande de nature populaire rejoint la conception d'une vision de la nature qui autorise la présence du plus grand nombre et refuse une bipartition du monde. La nature serait celle de la mixité, faite à la fois d'une sorte de bricolage esthétique (jardin et nature lointaine, exploitation des ressources garante d'une alimentation saine) et de social (bonnes relations entre voisins, équité, égal accès aux ressources). Elle rejoint l'utopie, selon laquelle s'articulent l'immatériel et le matériel, renversant l'opposition nature/société, externe/interne. C'est une vision à l'inverse de celle pratiquée dans les espaces naturels protégés où le citoyen ne participe pas à la gestion des espaces mais les utilise « *comme un rêve compensatoire des frustrations liées à la ville* » (LUGINBÜHL, 2001).

Le regard que portent sur la nature les institutions accueillant des personnes issues de quartiers populaires (échec scolaire, recherche d'emploi, peu d'activité de nature) est différent de celui des institutions où les adhérents sont majoritairement des habitants de la périphérie qui pratiquent et qui ont davantage accès aux loisirs de nature. Par exemple, pour la MJC des Allobroges, le modèle paysager de grande nature est celui de la nature sauvage (montagnes, forêts), en particulier les lieux peu fréquentés et peu équipés. Mais à l'intérieur de la même population, les représentations changent selon les groupes sociaux et sont en particulier relativement différentes entre celles des « jeunes de quartier » et celles des résidents en périphérie.

Les institutions se veulent être le lieu d'un brassage social, mais il n'y a guère que dans les structures d'éducation populaire que les personnes issues des couches défavorisées accèdent à des animations de nature. Bien entendu, toutes les personnes ne sont pas attirées par la

pratique d'activités de nature, mais au travers des discours nous notons une dominance des couches moyennes et supérieures dans l'adhésion et la pratique de ces activités. Il ressort des entretiens que la pratique de certaines activités de nature n'est pas à la portée de toutes les catégories socioprofessionnelles. De ce fait, les sports peu accessibles, car ils nécessitent un matériel onéreux (ski, escalade, VTT) sont essentiellement proposés dans les lieux associatifs où la population n'a guère la possibilité de s'adonner à leur pratique. En s'appuyant sur les vertus pédagogiques de la nature, les institutions se reconnaissent une mission d'éducation et de sensibilisation des adhérents, les loisirs de nature socialisent les jeunes qui n'ont pas une approche innée à la nature. Cette approche éducative s'oppose à un usage de consommation de la nature. La logique des institutions est de changer le regard des citoyens et de les ouvrir à la pratique d'activités de nature. Que ce soit par des camps de vacances, classes vertes, stages sportifs, la fonction d'utilité publique et éducative qui renvoie à la société civile est ainsi légitimée. Les projets pédagogiques et d'aménagement des espaces de nature (chantiers éducatifs, camps nature, chemins de promenade, sentiers de découverte, visites de fermes) sont de plus en plus développés afin de favoriser les apprentissages et les initiations sportives et culturelles. De plus, ils sont révélateurs de l'intérêt des citoyens. Certains vont encore plus loin dans cette éducation citoyenne par la nature. Ils exploitent la possibilité, donnée à la nature, de constituer un champ de valeurs et de propriétés propres par le contact authentique avec la nature sauvage. Les fonctions vertueuses, saines et rédemptrices de la nature sont mises en avant, la nature est un espace éducatif, une école de vie et de formation des caractères. Elle possède des qualités éducatives attachées à des principes élémentaires : rusticité, vie simple, logique de l'épreuve, absence d'une logique marchande, isolement et prise de distance avec la ville et les réseaux de sociabilité classique... Cette relation forte et profonde avec la nature permet l'expression des qualités réflexives et introspectives de l'individu confronté à sa nature personnelle. Elle permet aussi le renforcement des valeurs de solidarité lorsque les individus font face à la difficulté de l'épreuve. On retrouve dans cette action des références issues du scoutisme²⁸ et de l'hébertisme²⁹. Des actions de réinsertion pour les personnes en mal de vivre ou asociales sont menées par des camps de nature et centres aménagés en pleine nature. Une relation, autour de cette symbolique et des vertus éducatives de la nature s'établit entre les éducateurs et les publics pratiquants.

Quelles convergences entre protection et pratique de la nature ?

La pratique d'activités sportives dans le milieu naturel pose trois questions majeures. La première : la représentation de la nature est-elle un fait culturel ? La représentation que nous avons de la nature n'est ni universelle, ni unique, elle est personnelle. La nature est appréciée pour elle-même, elle a ses propres lois auxquelles l'homme doit se conformer. Nature et culture sont intimement mêlées. Ce qui nous amène à notre seconde question : faut-il organiser les pratiques, et est-ce que la notion d'organisation est compatible avec celles de liberté, d'autonomie et de responsabilité ? Pour l'ensemble des institutions le libre accès à la nature est considéré comme un droit imprescriptible. Mais ce droit ne se heurte-t-il pas à d'autres visions, à d'autres Droits ? L'Etat est garant de l'équilibre global. L'établissement de règles d'organisation est la seule façon de répondre au problème posé. Sans ces règles (établissement d'un consensus) nous ne voyons pas comment il peut y avoir de réelle liberté car un groupe est toujours l'otage d'un autre. Notre troisième question est : comment organiser les pratiques de pleine nature sans les dénaturer ? Des constatations émergent du discours des institutions. Tout d'abord, une dimension européenne des problèmes se fait sentir. Les espaces de nature peuvent être partagés par des pays voisins, qui auront les mêmes problèmes. Une concertation européenne est donc préférable pour ces espaces. Ensuite, il apparaît qu'en une ou deux décennies, les problèmes se sont plutôt

²⁸ Organisation pour la jeunesse créée en 1907 par Baden-Powell, visant à éduquer sur le plan moral et civique, par la vie en communauté.

²⁹ Méthode d'éducation physique, instituée par Georges Hébert, éducateur français, préconisant l'exercice dans un cadre de nature.

déplacés vers la vallée, ce qui pose la question de l'équipement des espaces de nature de la vallée jusqu'à la moyenne montagne. Deuxième conséquence de ce déplacement vers le bas, les pratiquants empiètent sur les territoires d'activités de ceux déjà en place, posant le problème de la cohabitation sur un même territoire de groupes sociaux très différents, jusque dans leurs intentions, car certains sont des exploitants agricoles, d'autre de simple promeneurs. Tous les acteurs, aussi bien de l'aménagement que de l'animation, souhaitent cette cohabitation, mais comment ?

La solution réside dans l'importance d'informer, d'éduquer, d'influer sur les comportements afin de ne pas avoir à les réglementer. Il est nécessaire d'observer ce qui se passe sur tous les types de terrain au fur et à mesure que se diversifient les activités de pleine nature. Il faut connaître l'impact des activités sur les milieux et mieux définir ce qui paraît avoir aujourd'hui une importance décisive, comme les seuils de fréquentation à ne pas dépasser sous peine de dégradation irréversible du milieu³⁰. Cela suppose donc un dialogue entre pratiquants et institutions, et une meilleure connaissance des territoires dans lesquels ils évoluent. Les institutions doivent davantage connaître les activités de pleine nature pour ne pas rechercher des réglementations généralisées et contraignantes. A la croisée de ces préoccupations se pose celles des moyens d'une telle information, d'une telle éducation, d'un tel dialogue. Si les institutions peuvent facilement imaginer ces actions à l'intérieur des associations, écoles... elles semblent plus démunies en ce qui concerne les pratiquants individuels, isolés.

En conclusion : des fonctions sociales au rôle de l'agriculture périurbaine

L'agriculture est tantôt mise en cause pour son impact négatif sur l'environnement, tantôt louée, sinon indemnisée, pour les bienfaits qu'on lui reconnaît dans ce domaine. Peut-on dans ce cas parler de services, et comment les analyser ? Au sens strict, un service est un acte délibéré utile ; dans la relation agriculture-environnement cette définition est étendue aux effets externes positifs, non intentionnels. Le critère de l'utilité est discriminant, il se traduit par une demande, dont l'analyse économique des services environnementaux doit s'y référer : y a-t-il une demande explicite exprimée pour un service spécifique ? « *Si la demande est suffisamment explicite, si elle est satisfaite, l'effet n'est plus externe* » (THIEBAUT, 1992)³¹. Il faut donc commencer par préciser la demande : qui sont les bénéficiaires finals de la pratique agricole ? Ils sont d'abord déterminés par le besoin satisfait par cette pratique : besoin culturel, de paysage, d'activité nature. Le besoin peut être satisfait par plusieurs objets et, même, par plusieurs types de prestations. Le besoin peut être ressenti par le bénéficiaire final, le citoyen. Souvent en matière d'environnement, il l'est par une minorité ou il est décrété par les pouvoirs publics, d'où l'importance de préciser les agents ou institutions qui expriment la demande (collectivité locale, société concessionnaire de services publics, maison des jeunes, associations sportives...). Ensuite, il faut déterminer la contrepartie de cette demande, à défaut de quantifier un consentement à payer, il faut au moins repérer ce qui est sacrifié : du temps ou une autre utilité...

La recherche d'un espace de qualité pour vivre, travailler, exercer ses loisirs est au goût du jour. L'étalement urbain en milieu rural semble offrir aux citoyens la possibilité d'accéder à un logement moins cher et plus grand, dans un espace ouvert, à proximité de la nature. Les

³⁰ D'après la FRAPNA, en l'état actuel des connaissances ces seuils sont invoqués par les naturalistes qui reconnaissent eux-mêmes ne pas pouvoir les définir précisément dans les différents sites.

³¹ THIEBAUT, L. [1992] *Demandes de biens d'environnement et interventions publiques en agriculture - cas de la France*. Thèse de doctorat en économie de l'université de Montpellier I, 359 p. + annexes

espaces agricoles sont perçus comme des espaces de loisirs et de détente, par opposition à l'environnement urbain. Ce sont des espaces de tranquillité, de dépaysement et de nature. Le souhait des ruraux s'exprime davantage en terme de conservation de cet environnement, auquel certains d'entre eux, comme les agriculteurs, contribuent. L'ouverture de l'espace et la présence de nature se présentent comme les caractéristiques communes des paysages recherchés par la demande sociale actuelle. Les entretiens montrent que la notion de nature est renvoyée fortement aux paysages appréciés par les grenoblois. Ce sont essentiellement les paysages de montagne, de vallon, de forêt qui évoquent une image naturelle forte. D'une manière générale, nous notons un attachement pour l'espace agricole en tant que reflet d'une activité menacée, car il évoque la nature au travers des souvenirs d'enfance, les histoires des aïeux : il est le reflet des civilisations agricoles qui nous ont précédées. Les espaces naturels de proximité, comme le maraîchage, sont prisés des citoyens car ils peuvent en partager le produit et en retirer un aspect ludique et éducatif. L'agriculture moderne et mécanisée, ressentie comme une altération de la relation entre l'homme et son environnement, est moins appréciée.

De ces attentes sociétales ressort l'affirmation du rôle primordial de l'agriculture comme maintien d'espaces de nature dans, et en périphérie des zones urbanisées. Puis, le souhait de voir se développer des espaces gérés par les agriculteurs, où les citoyens peuvent accéder à la nature (fermes pédagogiques, espaces de loisirs, chemins de randonnée...). La volonté de découvrir, de mieux comprendre l'espace agricole et la manière de produire se développe, comme en atteste le succès des initiatives prises par les agriculteurs en termes d'ouverture au public (visites des fermes, cueillettes, ventes...). C'est l'occasion d'établir le lien entre les produits, les producteurs, leurs savoir faire et le territoire. Par ailleurs, les consommateurs établissent une relation forte entre la qualité des paysages et la valeur des produits, confortant la nécessité et l'intérêt pour les agriculteurs, d'une gestion paysagère qualitative des espaces agricoles et de la valorisation économique qui peut en résulter. Paradoxalement, les citoyens résidant dans les villages périurbains s'intéressent peu aux activités agricoles qui les entourent. Ils perçoivent l'intérêt de l'agriculture en termes de paysage et de cadre de vie. Mais en elle-même l'activité agricole est plutôt vécue comme une source de gêne (bruits, odeurs...). Ce décalage entre les missions souhaitées de l'agriculture et la perception des activités agricoles s'explique par une profonde méconnaissance du monde agricole, de ses logiques, de ses contraintes et de ses exigences.

Répondre aux demandes de qualité en termes de produits et de territoires constitue le défi des prochaines années pour l'agriculture. C'est un atout social et économique à valoriser. En effet, toute valeur socialement ou économiquement reconnue (paysage, qualité des produits...) doit revenir à ceux qui la produisent. La prise en compte de la demande sociale de nature, comme paramètre des systèmes d'exploitation, permet d'enrichir la réflexion agricole. De nos entretiens avec les institutions de l'agglomération grenobloise sur la demande citoyenne de nature, campagne et agriculture, il apparaît une double demande qualitative. En effet, les citoyens attendent de l'agriculture une qualité des produits avec une recherche de la sécurité alimentaire et de la qualité gustative. Mais également une qualité des espaces naturels en tant qu'espaces de production, de cadre de vie, de récréation et de lieux d'identité, ce qui permet le rétablissement du lien entre l'urbain et le rural. Cette recherche de qualité et d'authenticité des produits agricoles prend de plus en plus d'importance. Elle est à la fois gustative et sanitaire. Le changement du sens de l'expression « sécurité alimentaire » montre bien l'évolution des préoccupations nutritionnelles. Les scandales alimentaires récents, fortement médiatisés (dioxine, listériose, vache folle) accroissent cette inquiétude alimentaire. La vente à la ferme et les cueillettes répondent aux objectifs des consommateurs de recherche de qualité, de contact avec les producteurs et de renseignements sur l'origine du produit. De plus, l'achat des produits à la ferme, permet aux citoyens une approche du monde agricole et ainsi un contact avec la nature (ramassage des produits agricoles, découverte des animaux de ferme...), ce qui répond à une recherche d'authenticité concernant les produits consommés et qui rétablit le lien au territoire.

La « coupure verte » que constitue l'agriculture dans le paysage périurbain est une fonction passive comme l'est l'occupation agricole des zones inondables ou d'autres espaces dangereux pour l'habitat (cônes d'envol des aérodromes, couloirs des lignes à haute tension...). « *Les fonctions passives paraissent, à l'expérience, pouvoir être prises en compte dans les documents d'urbanisme qui en protègent le support. Le problème réside dans la durée de cette protection liée au rythme de révision des documents et dans l'harmonisation entre la protection de l'espace ouvert comme bien collectif (zone N dans le Plan Local d'Urbanisme, non constructible pour des raisons d'environnement) et la protection de l'outil foncier de production privée (zone A, devant rester agricole). Il s'agit de compenser l'écart entre la valeur de rendement de la terre agricole et la valeur vénale potentielle du terrain à bâtir, ce qui peut se faire par le remembrement-aménagement ou par la fiscalité* » (RENARD, 1989)³². Les services actifs que peut rendre l'agriculture périurbaine pour diversifier l'offre d'espaces verts ont été imaginés depuis longtemps, allant jusqu'à faire de l'agriculteur périurbain un « animateur éducateur » (CRU, 1980)³³. La distinction est alors floue avec des services marchands payés par des individus. Pour ne parler que des services collectifs, dans le domaine du paysage, l'exploitant peut résorber ses tâches esthétiques (vieux hangars...), pratiquer un élevage en plein air (spectacle devenu rare pour les dimanches des citoyens). On lui demande même de participer, par les choix des cultures, à des compositions artistiques. En matière de diversité biologique, l'agriculture périurbaine conserve des variétés végétales à faible effectif (MARCHENAY, 1987)³⁴.

³² RENARD, V. [1989] *Politiques foncières et agricoles périurbaines en Europe : réglementation et incitation*. Actes du colloque Agriville 89, Grenoble, 191 p.

³³ Centre de Recherche d'Urbanisme [1980] *Espace verts et qualité de la vie*. Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie, Ministère de l'Agriculture. Paris, 285 p.

³⁴ MARCHENAY, P. [1987] *A la recherche des variétés locales de plantes cultivées*. Bureau des ressources génétiques, Paris, 209 p.